

(Van) Gogh en stock
Gauthier Corbat (Le Centre)

A peine la fermeture du site de BAT Suisse à Boncourt annoncée que la question des quelque 70'000 m² de surface bientôt libre se pose. L'emplacement de la future friche à un jet de pierre de la frontière devrait on l'espère susciter l'intérêt d'entreprises en recherche de terrains. C'est en tout cas ce que laisse présager les premières réactions du Gouvernement. Au vu des implantations ces dernières années à l'extérieur du village direction France, on ne peut que partager cet optimisme.

Cet atout de la frontière mais aussi le développement de tous les services sis sur la plateforme douanière, notamment ceux de la société spécialisée en dédouanement Botec dont la Poste est propriétaire, rapproche le dispositif de ce que connaît la région genevoise. Le canton du bout du lac abrite depuis plus d'un siècle la plus grande zone d'entreposage et de logistique au monde en matière d'œuvres d'art, de grands crus et d'objets de valeur. Les ports-francs offrent à sa clientèle la possibilité de stocker des marchandises en régime dépôt franc sous douane en régime suisse. Concrètement, le port-franc est une zone portuaire à l'intérieur de laquelle les marchandises transitent sans être soumises aux droits de douane, de TVA ou de paiements de cautions. Cette zone franche est juridiquement située avant la frontière douanière du pays où elle est implantée de telle sorte que les marchandises ne sont pas considérées sur son territoire. Au sein des entrepôts, les marchandises peuvent être manipulées, transformées, revendues et toute prestation (entreposage, contrôle, restauration, analyses) s'effectue en suspension de TVA. L'ensemble de ces opérations nécessite de grands volumes d'entreposage. A Genève, plus de 100'000m² répartis sur deux sites sont exploités pour remplir ces différentes missions.

L'intensification des activités au sein des ports-francs s'explique en partie par l'augmentation des échanges et la multiplication des foires et événements dans le domaine de l'art. Le marché est particulièrement attractif et développé en Suisse, notamment du côté de Bâle, qui représente un des pôles les plus importants au monde. A Boncourt, la proximité avec l'Allemagne et la France, tout comme avec l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont autant d'avantages puisque les œuvres ou les objets sont souvent destinés après une période transitoire à poursuivre leur route par voie aéroportuaire.

Pour le Canton de Genève, principal propriétaire des ports-francs, les entrepôts sont d'une importance financière capitale. Les gains pour le canton sont en effet estimés entre 10 et 12 millions de francs par année.

Sur cette base, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Juge-t-il que les conditions juridiques, techniques et logistiques seraient réunies pour faire de Boncourt un centre de ports-francs pour le Nord-Ouest de la Suisse ?**
- 2. Considère-t-il la constitution de ports-francs comme une opportunité pour la région ?**
- 3. Quels risques ou dangers peut-il d'ores et déjà identifier ?**
- 4. Serait-il partie prenante le cas échéant si un tel développement était à l'étude sur le site de BAT ?**

Gauthier Corbat (Le Centre)

Co-signataires

- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Stéphane Babey (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Josiane Sudan (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 23 janvier 2023